

Journal du Relais Parents  
Assistants Maternelles de  
la commune de Belin-Bélieu  
et de la commune de Lugos

### SOMMAIRE

Mai / Juin 2017

- Les Animations
- Les comptines
- Le coin des Ass'Mat



Bonjour à toutes,

Comme chaque année, le service enfance jeunesse dans le cadre de la semaine de la famille **du mardi 9 mai au samedi 13 mai inclus propose** une exposition ludique pour les jeunes enfants.

L'exposition cette année aura pour thème les contes de notre enfance :

**« Il était une fois »**

Les enfants accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle pourront évoluer et jouer dans le château du roi, dans une forêt imaginaire ...

Une conférence / débat sur le thème de **« Vers une éducation positive et sans fessée »** sera proposée à tous **le mardi 9 mai à 19h30** dans les locaux de l'ALSH élémentaire. Cette soirée sera animée par **Catherine Le Courriard de l'association Parenthousiasme**.

Par ailleurs, l'été approche et avec son arrivée se profile le départ de certains des enfants accueillis. Pour leur dire « Au revoir », le RPAM vous propose comme chaque année une sortie de fin d'année **aux écuries d'Hostens** suivi d'un pique-nique dans le jardin du multi-accueil.

A chaque fin d'année (scolaire) sa fête. Je vous invite donc :

**Le mardi 27 juin à partir de 16h30** avec les enfants et leur famille à venir partager ensemble un panel d'activités que nous proposons aux enfants sur le RPAM : pâte à billes, Pâte à sel, baby gym, histoires sur kamishibai, semoule et l'éternelle pêche à la ligne sans laquelle ce ne serait pas la fête de fin d'année.

Je vous attends nombreux lors de ces rendez-vous qui marquent une étape pour tous les enfants.

# LES ANIMATIONS

MAI

JUIN

**Mercredi 3 mai**

Les héros des contes



**Jeudi 4 mai**

Le grand « méchant loup » dans tous ces états

**Mercredi 10 mai**

Manipulation de sable à mouler

**Jeudi 11 mai**

RDV 9h30 salle polyvalente école élémentaire  
Bertrine exposition « Il était une fois »

**Vendredi 12 mai**

Histoires avec Myriam

**Mardi 16 mai**

RDV 9h30 ALSH maternel  
Eveil musical avec Florian

**Mercredi 17 mai**

RDV 9h30 au Gymnase pour la Babygym

**Vendredi 19 mai**

« Et si on jouait avec du matériel de récupération »

**lundi 29 mai**

RDV 10h à la bibliothèque pour un spectacle « des passagers du vent »  
Conte musical italien



**Mercredi 31 mai**

RDV 9h30 au Gymnase pour la Babygym

**Vendredi 2 juin**

Jeux d'eau

**Mercredi 7 juin**

« Moi mon ami c'est ... »

**Jeudi 8 juin**

Sortie aux écuries d'Hostens et pique-nique dans le jardin du multi accueil



**Lundi 12 juin**

Manipulation de semoule

**Mardi 13 juin**

RDV 9h30 ALSH maternel  
Eveil musical avec Florian

**Jeudi 15 juin**

Sortie aux écuries d'Hostens et pique-nique dans le jardin du multi accueil

**Mardi 20 juin**

Sortie aux écuries d'Hostens et pique-nique dans le jardin du multi accueil



**Mercredi 21 juin**

Gâteau à la pêche

**Vendredi 23 juin**

Peinture glaçon

**Lundi 26 juin**

Ombres chinoises

**Mercredi 28 juin**

Fresque murale en peinture

**Vendredi 30 juin**

Abaque

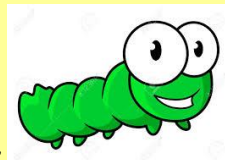
# PLACE DES COMPTINES DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Les comptines s'adressent aux enfants dès les premiers jours de leur vie.

Elles permettent « à la maman et à l'enfant d'apprendre à se connaître et de s'apprivoiser à travers les premières caresses. Ce sont l'intonation de la voix, le rythme des syllabes (mi-chantées, mi-parlées) et les gestes, transmis de génération en génération, qui leur donnent leur pouvoir d'échanges et d'émotions ».

Les comptines elles-mêmes sont langage : langage des mots, langage des émotions, langage des sons et langage du corps. Grâce à elles, l'enfant va éprouver des sensations sur le plan cognitif et découvrir peu à peu son corps (schéma corporel).

## Les différents types de comptines :

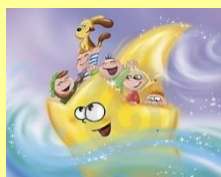


### – « *Les chatouillements* » (*La petite bête qui monte*) :

La comptine « à chatouilles » répond aux besoins de toucher et d'être touché. Elle est sécurisante pour l'enfant qui repère par avance à quel moment arrive chaque geste. L'enfant anticipe l'instant où la bête va monter dans son cou et rit aux éclats lorsque ce dernier arrive. L'enfant est friand de ces petites comptines et en redemande. Les tout-petits tendent leur cou aux adultes.

### – « *Les caresses et effleurages* » (*Le tour de la maison*) :

Les caresses et effleurages répondent au besoin de sécurité de l'enfant. Les comptines, telle que « le tour de la maison », offrent des moments de tendresse et d'éveil. La mère véhicule et partage ses émotions à son enfant et lui permet, en stimulant son système sensitif, de prendre conscience des limites de son corps.



### – « *Le balancement* » (*Bateau sur l'eau*) :

L'enfant se sent en sécurité et en confiance. La peur de tomber est passagère car l'enfant sait qu'il est retenu par l'adulte.

### – « *Les jeux de mains* » (*Meunier tu dors*) :

Grâce aux jeux de mains, l'enfant prend peu à peu conscience de son corps et de l'existence de ses propres mains. Au début, la mère agite les mains de son enfant ou les siennes, peu à peu l'enfant va imiter l'adulte et prendre de la distance avec celui-ci, faire un premier pas vers la symbolisation. Prenons l'exemple de la comptine « tapent, tapent petites mains, tournent, tournent petits moulins », l'enfant reproduit les gestes de l'adulte : tape des mains, agite ses mains pour imiter l'oiseau, tourne les mains pour faire un moulin...l'enfant est dans l'imitation.

**Peu à peu, l'enfant va associer des mots aux gestes et y mettre du sens.**

### - « **Les comptines rythmique ou à sonorité** » :

Avec n'importe quelles comptines celui qui chante les comptines peut intervenir sur les paramètres du son.

#### Sur l'intensité :

Doucement ou fort ou en alternance, en question réponse ou de plus en plus fort (crescendo) ou de moins en moins fort (decrescendo) (Un jour dans sa cabane ...).

#### La pulsation :

Il s'agit d'une battue régulière que l'on peut ressentir en marchant. On peut aussi la marquer en frappant dans les mains, avec les pieds, avec un objet sur une table...etc.

Le tempo (vitesse de la pulsation) :

- Chanter lentement, chanter rapidement

#### Le rythme :

C'est l'organisation de la durée des sons dans le temps. Il correspond aux syllabes prononcées.

- Frapper le rythme de différentes manières sur différents supports (ne pas oublier les percussions corporelles)



#### Le timbre :

- Imiter la voix d'un personnage ou d'un animal.

Exemples : parler du nez, comme une sorcière, comme si on était enrhumé, comme un anglais, comme papa ours, comme bébé ours...

- Explorer différentes expressions de sentiments (: joie, timidité, colère, tristesse, peur...)

#### La hauteur :

Comme pour toute comptine chantée, la hauteur de chaque note est déterminée. Mais on peut envisager de chanter la comptine dans des registres différents (grave, medium, aigu).

#### Les comptines à répétition :

Les comptines à répétition permettent de rassurer l'enfant sur l'immutabilité des choses, sur son besoin de stabilité et de prévisibilité. (Renfort permanence de l'objet ?)

### Les comptines :

- Aident l'enfant à communiquer.
- A prendre conscience de son schéma corporel.
- A exprimer des émotions.
- Favorisent les relations avec les autres notamment quand elles sont pratiquées en groupe (intégration et participation à une action commune, acceptation des règles et écoute des autres.).
- Développent la mémoire et l'imagination.
- Enrichissent le vocabulaire des enfants.

## LE COIN DES ASS'MAT

### a) Rupture à l'initiative de l'employeur - retrait de l'enfant

L'employeur peut exercer son droit de retrait de l'enfant. Ce retrait entraîne la rupture du contrat de travail.

L'employeur qui décide de ne plus confier son enfant au salarié, quel qu'en soit le motif, doit lui notifier sa décision par lettre recommandée avec avis de réception. La date de première présentation de la lettre recommandée fixe le point de départ du préavis.

### b) Rupture à l'initiative du salarié - démission

Le salarié qui décide de ne plus accueillir l'enfant confié peut rompre le contrat. Le salarié fait connaître sa décision aux employeurs par lettre recommandée avec avis de réception. La date de première présentation de la lettre recommandée fixe le point de départ du préavis.

### c) Préavis

Hors période d'essai, en cas de rupture, à l'initiative de l'employeur (pour motif autre que la faute grave ou la faute lourde) ou à l'initiative du salarié, un préavis est à effectuer. Sa durée est au minimum de :

- 15 jours calendaires pour un salarié ayant moins d'un an d'ancienneté avec l'employeur ;
- 1 mois calendaire pour un salarié ayant plus d'un an d'ancienneté avec l'employeur.

La période de préavis ne se cumule pas avec une période de congés payés.

Si le préavis n'est pas effectué, la partie responsable de son inexécution doit verser à l'autre partie une indemnité égale au montant de la rémunération qu'aurait perçue le salarié s'il avait travaillé.

### d) Régularisation

Si l'accueil s'effectue sur une année incomplète, compte tenu de la mensualisation du salaire, il sera nécessaire de comparer les heures d'accueil réellement effectuées, sans remettre en cause les conditions définies à la signature du contrat, avec celles rémunérées tel que prévue à l'article 7 alinéa 2b

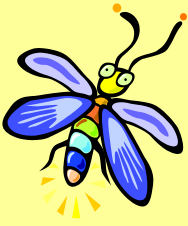
## Sélection de livres à emprunter au RPA M

« Mes comptines » illustrations Elsa Fouquier



« Chansons de France pour les petits » illustrations Hervé le Goff





**VOTRE RELAIS « LES LUCIOLES » EST OUVERT :**

- **Lundi : 9 h – 18 h**
- **Mardi : 9 h – 17 h**
- **Mercredi : 9 h – 12 h 30**
- **Jeudi : 9 h – 15 h 30**
- **Vendredi : 9 h – 17 h**

**Les ateliers pour les assistantes maternelles et les enfants ont lieu chaque lundi, mercredi et vendredi de **9 h à 11 h 30** sur inscription.**

**Adresse mail du relais : [relaisleslucioles@orange.fr](mailto:relaisleslucioles@orange.fr)**

**Téléphone : 05 56 88 23 72**

